

2025/.....  
Parafe

**ARRETE N°69/2025**

**OBJET : DATES DE FERMETURES DES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE  
2025/2026**

**Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;**

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et notamment l'alinéa 2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles D423-6 et suivants ;

Vu les règlements de fonctionnement des structures de la Petite Enfance ;

Vu l'arrêté n°50-2025 du 15 avril 2025 ;

Considérant la nécessité d'arrêter les dates des fermetures des services de la Petite Enfance sur l'année scolaire 2025/2026

**ARRETE**

Article 1er : Annule et remplace l'arrêté n°50-2025 du 15 avril 2025

Article 2 : Le calendrier des fermetures du service Petite Enfance pour l'année scolaire 2025-2026 est fixé comme suit :

- ✓ Du 22 décembre au 2 janvier 2026
- ✓ Du 27 au 30 avril 2026
- ✓ Le 15 mai 2026
- ✓ Du 10 au 28 août 2026

Journées pédagogiques :

2025 :

- ✓ Multi-Accueil : 22 septembre 2025
- ✓ Crèche Collective : 3 octobre 2025
- ✓ Crèche Familiale : 5 novembre 2025

2026 :

- ✓ Crèche collective : 27 mars 2026
- ✓ Multi-Accueil : 30 mars 2026
- ✓ Crèche Familiale : 31 mars 2026

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 29 juillet 2025

Madame le Maire,  
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 30/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-077-217703503-20250729-ARRETE\_69\_2